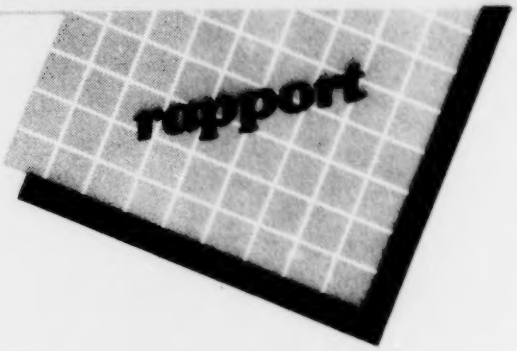

LE SAUMON ATLANTIQUE AU NOUVEAU-QUÉBEC: BILAN DE LA SAISON 1987

par
Louis Roy
et
Michel Laplante

Février 1988

Québec

Direction régionale du Nouveau-Québec
Service de l'Aménagement et de
l'exploitation de la faune

LE SAUMON ATLANTIQUE AU NOUVEAU-QUÉBEC: BILAN DE LA SAISON 1987

par
Louis Roy
et
Michel Laplante

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
Février 1988

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
2e trimestre 1988
ISBN: 2-550-18656-7

RÉSUMÉ

La récolte du Saumon atlantique anadrome au Nouveau-Québec en 1987 s'établie à 7 122 saumons pour une masse de 27,5 tonnes métriques. Ce niveau de capture représente une diminution de 5% par rapport à 1986 et une augmentation de 25% par rapport à la moyenne des années 1982 à 1986. De ce total, les pêches d'alimentation, sportive et commerciale se partagent respectivement 35%, 33% et 31% des prises. La rivière Koksoak produit la majeure partie de cette récolte avec 66% des captures, alors que les portions prélevées sur les rivières George et à la Baleine s'élèvent à respectivement 25% et 9% de l'ensemble. La majeure partie des captures commerciales (90%) proviennent de la rivière Koksoak, tandis que les prises sportives sont enregistrées principalement sur la rivière George (67%). Les efforts importants consentis sur le suivi de l'exploitation nous permettent d'avoir une image assez fidèle de la récolte. D'autre part, une surveillance des activités de pêche et de commerce a réduit les possibilités d'infraction à la réglementation.

TABLE DES MATIERES

PAGE

RÉSUMÉ i

TABLE DES MATIERES ii

LISTE DES TABLEAUX iii

1. BILAN DE L'EXPLOITATION 1

1.1 Pêche d'alimentation 1

1.2 Pêche sportive 2

1.3 Pêche commerciale 3

1.4 Captures illégales, accidentelles et autres 5

1.5 Décompte des géniteurs et état du stock 5

2. AMENAGEMENTS, RECHERCHE ET PROGRAMMES SPECIAUX 6

3. PREVISIONS DE RETOUR 6

4. PROTECTION 6

REMERCIEMENTS 8

Tableau 1. Bilan de la pêche sportive, 1982-1987

Tableau 2. Bilan de l'exploitation autre que par la pêche sportive, 1982-1987

Tableau 3. Travaux de recherche et de suivi de l'exploitation en 1987

Tableau 4. Vérification dans les poissonneries, hôtels, restaurants, aéroports et pêcheurs commerciaux

Tableau 5. Rapports d'événements et d'infractions

Tableau 6. Saisies effectuées

Tableau 7. Bilan détaillé de la pêche commerciale au Saumon atlantique dans l'Ungava en 1987

Tableau 8. Bilan des données d'exploitation du Saumon atlantique sur la rivière Koksoak, de 1983 à 1987

Tableau 9. Synopsis des captures de Saumon atlantique dans l'Ungava en 1987

1. BILAN DE L'EXPLOITATION

La récolte du Saumon atlantique anadrome pour le Nord du Québec totalise, en 1987, 7 122 poissons pour une masse totale de 27 510 kg. Les captures à des fins d'alimentation s'élèvent à 2 485 saumons, soit 35% de la récolte totale, pour une masse de 7 727 kg. Le niveau de récolte de la pêche sportive totalise 2 365 saumons pour 33% des captures avec une masse de 8 635 kg. La pêche commerciale représente 31% de la récolte totale avec 2 212 captures pour une masse de 10 942 kg. Finalement, nous avons enregistré 60 mortalités diverses cette année.

La région du Nouveau-Québec n'englobe qu'une zone productrice de saumons regroupant les rivières de la Baie d'Ungava. Ainsi, les sections suivantes présentent pour chaque mode d'exploitation la répartition de la récolte entre les rivières. Par ailleurs, un synopsis des niveaux de récolte pour chaque catégorie d'exploitation et chaque rivière est présenté au tableau 8, en indiquant leur importance par rapport à la récolte totale de la zone.

Toutes les données de masse présentées dans ce document sont exprimées pour des poissons entiers. Le facteur de correction utilisé pour transformer les valeurs exprimées pour des poissons éviscérés en masse de poisson entier est 1,2.

1.1 Pêche sportive (tableau 1)

La pêche sportive du Saumon atlantique au Nouveau-Québec se pratique presqu'exclusivement par l'entremise des pourvoyeurs.

La récolte de 1987 (2 365 saumons pour une masse de 8 635 kg poissons entiers) se répartit entre les trois rivières de la façon suivante: 1 587 saumons (67%) pour la rivière George, 295 saumons (13%) pour la rivière à la Baleine et 483 saumons (20%) pour la rivière Koksoak. La répartition entre madeleineau et rédibermarin pour la rivière à la Baleine a été faite à l'aide d'une clef âge-longueur non encore validée.

Le haut niveau de capture est dû à un succès de pêche élevé (0,89 saumon par jour de pêche), qui est supérieure à la valeur de 1986 de 47% et de 82% par rapport à la moyenne quinquennale, alors que l'effort de pêche est à peu près stable; on observe aucune augmentation de l'effort cette année par rapport à 1986 si on exclut la valeur obtenue pour le Koksoak en 1987, puisque cette valeur est manquante en 1986, et une augmentation de 9% par rapport à la moyenne quinquennale.

Dans le cas de la rivière à la Baleine, les rendements réels de pêche sont supérieurs à ceux indiqués au tableau 1, dû essentiellement au faible taux de saumons conservés (20% des captures) à la principale pourvoirie opérant sur la rivière.

Les masses moyennes des captures sportives en 1987 sont respectivement pour les rivières Koksoak, à la Baleine et George de 3,19, 3,39 et 3,89 kg.

Nous estimons que la proportion de saumons capturés à la pêche sportive et non recensée est minime et sans incidence sur la situation des stocks. La surveillance des activités de pêche à Kuujjuaq, un secteur pouvant engendrer une activité de pêche non recensée, indique que les captures sportives de saumons y sont marginales à cet endroit.

1.2 Pêche d'alimentation (tableau 2)

Le nombre total de captures à des fins d'alimentation pour la zone s'élève à 2 485 saumons pour une masse approximative de 7 727 kg. Ce niveau de captures est de 22% inférieur à 1986 et pratiquement égal à la moyenne quinquennale (plus 4%).

L'estimé du niveau de captures à des fins d'alimentation sur la rivière Koksoak représente à lui seul 89% de la récolte de la zone par cette activité avec 2 200 saumons pour une masse d'environ 6 707 kg. Ce nombre de prises représente une diminution de 26% par rapport à 1986 et une aug-

mentation de 6% par rapport à la moyenne quinquennale. Il faut préciser que la masse des captures pour l'alimentation est obtenue en soustrayant l'estimé de la masse totale des captures des pêches d'alimentation et commerciale par la masse des débarquements de la pêche commerciale. L'estimé de la masse totale est lui obtenu en multipliant l'estimé du nombre de captures par la masse moyenne des saumons de l'échantillon de caractérisation de la pêcherie. Hors, il s'avère qu'en 1987, cet échantillon est jugé non représentatif des captures. La masse totale des captures a donc été estimée cette année à l'aide de la moyenne des masses moyennes des années 1979 à 1986, qui est de 4,0 kg.

Les prélèvements sur la rivière George sont estimés à 158 saumons, soit 6% de la pêche d'alimentation, pour une masse estimée de 607 kg. De ce nombre, 128 proviennent du village de Kangiqsualujjuaq et 30 de bénéficiaires pêchant en amont dans la rivière. Le niveau de récolte sur cette rivière présente donc en 1987 une baisse de 48% par rapport à la moyenne des années 1984 à 1986. Il faut de plus considérer que les captures des bénéficiaires provenant de secteurs en amont de l'estuaire n'étaient pas toutes enregistrées pour ces années. Nous estimons cependant ce nombre au maximum dans le même ordre de grandeur que cette année.

Le nombre de captures sur la rivière à la Baleine est de 127 saumons, ce qui représente uniquement 5% de la récolte pour l'alimentation dans la zone. Ces captures proviennent majoritairement de secteurs situés en amont de l'estuaire. Par ailleurs, nous ne pouvons comparer avec la récolte des années antérieures en raison de l'absence d'information précise.

1.3 Pêche commerciale (tableau 2)

Le niveau de récolte de 2 212 saumons (10 942 kg) représente une diminution de 21% comparée à 1986 et une légère augmentation de 5% comparée à la moyenne quinquennale. Les rivières Koksoak et à la Baleine se partagent la pêche commerciale avec respectivement 90% et 10% des débarquements,

soit 2 000 et 212 saumons. Un bilan plus détaillé des activités de la pêche commerciale est présenté au tableau 7.

Le plan de gestion de la pêche 1987-1988 fixait les contingents commerciaux à 9 000 kg pour la rivière Koksoak et à 3 000 kg pour la rivière à la Baleine. Les contingents en nombre ont été fixés respectivement à 2 000 et 500 saumons en 1987, et seul le contingent en nombre de la rivière Koksoak a été atteint.

Par ailleurs, la masse moyenne des saumons commercialisés en 1987 sur le Koksoak est de 5,0 kg, pour une masse totale de 10 094 kg, soit une valeur légèrement supérieure à la moyenne de 1983 à 1987 qui est de 4,95 kg.

Il apparaît clairement, après cinq années de suivi (tableau 8), que la masse moyenne des saumons commercialisés est supérieure à la masse moyenne de l'ensemble des captures de la rivière (3,87 kg), et inversement la masse moyenne des saumons conservés pour l'alimentation (2,97 kg) est inférieure à la masse moyenne de la rivière. Cette différence a pour effet de déséquilibrer l'objectif du Plan de gestion de la pêche qui était initialement de maintenir un rapport entre les pêches commerciales et d'alimentation de 53% contre 47%, autant en terme de masse que de nombre. L'expérience des cinq dernières années démontre en effet que ce rapport est de 45% contre 55% lorsque l'on compare les niveaux moyens des captures en nombre, et qu'il est inversé en faveur de la pêche commerciale (58% contre 42%) lorsque l'on compare les moyennes des niveaux de récolte en masse.

Il est donc recommandé de modifier les contingents de la rivière Koksoak de la façon suivante: soit 10 000 kg pour la pêche commerciale et 7 000 kg pour la pêche d'alimentation. L'objectif recherché par ces modifications est simplement de faire en sorte que le plan de pêche reflète davantage la réalité des activités de pêche sur cette rivière, tout en respectant la capacité de récolte de la rivière. En effet, si les tendances observées dans la répartition des masses se maintiennent, ces nouvel-

les directives se traduiront par des récoltes approximatives de 2 000 saumons pour la pêche commerciale et de 2 350 saumons pour l'alimentation, alors que la récolte totale admissible se situe entre 4 400 et 4 250 saumons, selon que l'on utilise la masse moyenne des cinq dernières années ou la moyenne des masses moyennes des années 1979 à 1987.

Sur la rivière à la Baleine, nous observons une masse moyenne de 4 kg, qui est de beaucoup inférieure au 6,4 kg observé en 1986, alors qu'en 1985 et 1984, cette valeur se situait à 5,23 et 4,8 kg. Il apparaît que la variation dans la masse moyenne des captures entre les années 1984 et 1987 est dépendante de la synchronisation variable des activités de pêche avec l'arrivée en rivière des différentes classes d'âge. Le maintien d'un contingent de 500 saumons calculé sur une masse moyenne de 6 kg nous apparaît encore adéquat dans l'état actuel de nos connaissances et des activités de pêche sur cette rivière.

1.4 Captures illégales, accidentelles et autres (tableau 2)

A notre connaissance, les niveaux de captures illégales et accidentelles sont négligeables et marginaux en 1987. Par ailleurs, soixante mortalités ont été enregistrées au cours du projet de marquage sur la rivière à la Baleine. Ces poissons ont tous été consommés par des bénéficiaires, soit sur le site ou soit à Kuujjuaq, mais ne sont pas comptabilisés dans la pêche d'alimentation.

1.5 Décompte des géniteurs et état du stock

Il n'y a pas décompte systématique des géniteurs dans les rivières de l'Ungava et des estimés de populations ont été réalisés en 1985 et 1986 sur la rivière George, et en 1987 sur la rivière à la Baleine. Les résultats définitifs de ces études seront présentés dans des rapports techniques alors que l'évaluation sur la situation des stocks fera l'objet d'un avis scientifique pour chacune des rivières.

2. AMÉNAGEMENT, RECHERCHE ET PROGRAMME SPÉCIAUX

Aucun aménagement n'est en cours ou planifié pour la zone. Les travaux de recherche et de suivi de l'exploitation sont présentés au tableau 3.

Nous considérons que le programme d'acquisition de connaissance sur les populations et les potentiels salmonicols des rivières Georges et à la Baleine se poursuit normalement, avec toutefois un retard sur l'échéancier prévu pour la publication des rapports scientifiques et techniques.

Par ailleurs, les efforts importants consentis depuis quelques années sur le suivi de l'exploitation portent fruit. Nous sommes maintenant en mesure d'avoir une image assez fidèle des niveaux de captures pour chaque mode d'exploitation. La consolidation des modalités de suivi sera une des priorités de notre unité administrative pour la prochaine année.

3. PRÉVISIONS DE RETOUR

Nous ne sommes pas en mesure de faire une évaluation des retours potentiels en 1988. Toutefois, aucun indice nous permet d'être pessimiste tant qu'à l'ordre d'importance de ces retours.

4. PROTECTION

En 1987, le Service de la conservation de la faune de Kuujjuaq a porté une attention spéciale au suivi et au contrôle des activités de la pêche commerciale. Comme cette pêche est pratiquée par les bénéficiaires, les actions ont été concentrées à Kuujjuaq même. Les principaux lieux surveillés ont été l'aéroport, les magasins d'alimentation, les entreprises de restauration et les entrepôts des pêcheurs commerciaux.

La surveillance s'est échelonnée sur trois mois (juillet, août et septembre) et 123 vérifications ont été effectuées par les agents de conservation (tableau 4). Quatre infractions ont été rapportées (tableau 5) et

une saisie a été effectuée en 1987 (tableau 6). Nous observons qu'une présence accrue des agents à Kuujjuaq et ses environs réduit les possibilités d'infraction puisque cette communauté est la plaque tournante de l'Ungava, que ce soit pour l'expédition des marchandises périssables ou le transport et des voyageurs et d'une partie des pêcheurs sportifs dans cette région.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce bilan a été rendu possible grâce à la collaboration et la participation d'une foule de personnes à différentes étapes de la saison. Nous tenons premièrement à remercier tous les utilisateurs, soit les bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois de Kuujjuaq et de Kangiqsualujjuaq, les pêcheurs sportifs, les pêcheurs commerciaux et les pourvoyeurs saumon du Nouveau-Québec. Il faut aussi souligner le travail de tous ceux qui ont réalisé et collaboré à la collecte et la compilation des données, dont les principaux intervenants sont: le personnel du Laboratoire de Kuujjuaq de la Société Makivik, MM. Johnny Adams, Sandy Gordon et Benoît Crête du bureau de Kuujjuaq du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ainsi que MM. Johnny Jr. May et Jimmy Baron.

TABLEAU 1. Bilan de la pêche sportive, 1962-1987.

ZONE 11: UNGAVA	NOMBRE DE CAPTURE			JOURS-PÊCHE			SUCCÈS DE PÊCHE			TAUX D'EXPLOITATION		
Rivière	Moyenne	1986	1987	Moyenne	1986	1987	Moyenne	1986	1987	Moyenne	1986	1987
ROBERGE Mad.	---	59	211									
Rad.	---	81	172									
Total:	91	110	483	214	---	342	0,39	---	1,41	---	---	---
A LA BALEINE Mad.		155	211									
Rad.		79	84									
Total:	227	234	295	511	478	543	0,45	0,49	0,54	---	---	---
GEORGE Mad.		987	801									
Rad.		595	786									
Total:	862	1 153	1 587	1 878	1 963	1 941	0,47	0,59	0,82	---	---	---
Total Mad.		771	1 323									
ZONE 11 Rad.		725	1 042									
Total:	1 200	1 496	2 365	2 603	2 441	2 825	0,46	0,57*	0,84	---	---	---

* Excluant le Kokoseak.

TABLEAU 1. Bilan de l'exploitation autre que par la pêche sportive, 1985-1987.

ZONE 11: ONDAVA	PECHE COMMERCIALE			PECHE ALIMENTATION			MORTALITE DIVERSE			REMARQUES
Rivière	Moyenne*.	1986	1987	Moyenne	1986	1987	Moyenne	1986	1987	
RANOMAY Ind.										
Ind.										
Total:	1 742	2 304	2 000	2 981	2 906	2 200	---	---	---	
A LA BALEINE Ind.			127						69	
Ind.			86						11	
Total:	366	600	213	Ind.	Ind.	127	---	---	60*	
ONDAVA Ind.										
Ind.										
Total:	---	---	---	302	300	150	---	0	---	
Total Ind.									69	
ZONE 11 Ind.									11	
Total:	2 108	2 794	2 212	2 383	3 199	2 486	---	0	80	

* Pêche expérimentale

TABLEAU 3. Travaux de recherche et de suivi de l'exploitation en 1987

RIVIERE		
ZONE II: UMIAVA		
Georges	1:	Suivi de la pêche d'alimentation
	2:	Suivi de la pêche sportive
Baleine	1:	Evaluation des effectifs par une étude de capture-recapture et descriptions des caractéristiques biologiques de la population
	2:	Cartographie des habitats par photo-interprétation
	3:	Suivi de la pêche commerciale
	4:	Suivi de la pêche sportive
Kuujuaq	1:	Suivi de la pêche commerciale
	2:	Suivi des activités de pêche (alimentaire et commerciale) et monitorage des captures; projet réalisé par la société Kuhivik dans
		contrat avec Hydro-Québec
	3:	Suivi de la pêche sportive

TABLEAU 4

Vérification dans les poissonneries, hôtels, restaurants, aéroport et pêcheurs commerciaux

Région: Nouveau-Québec

POSTES	MOIS			TOTAL		
	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	1987	1986	1985
Kuujjuaq	41	39	43	123	env. 100	env. 100
TOTAL	41	39	43	123	env. 100	env. 100

Nombre de saumons vendus.

TABLEAU 5

Rapports d'événements et d'infractions

Région: Nouveau-Québec

POSTES	INFRACTIONS 1987	TYPE	INFRACTIONS 1986
Kuujjuaq	4	majeure	1
TOTAL	4		1

TABLEAU 6

Saisies effectuées

Région: Nouveau-Québec

POSTES	FILETS	SAUMONS	VEHICULES	EMBARCATIONS	AUTRES
Kuujjuaq		1			
TOTAL		1			
TOTAL 1986					

Tableau 7. Bilan détaillé de la pêche commerciale au Saumon Atlantique dans l'Ungava en 1987

NOM DE LA PECHERIE COMMERCIALE	RIVIERE KOKSOAK			RIVIERE A LA BALEINE		
	NOMBRE DE SAUMONS	MASSE MOYENNE (kg)	MASSE TOTALE (kg)	NOMBRE DE SAUMONS	MASSE MOYENNE (kg)	MASSE TOTALE (kg)
Gordon, Watt et Koneak Inc.						
. (Watt)	---	---	---	202	3,88	784
. (Gordon)	1 096	4,92	5 393	---	---	---
. (Koneak)	460	4,98	2 291	---	---	---
Coopérative de Kuujjuaq	84	6,11	513	---	---	---
Corporation Nayumivik	360	5,27	1 897	10	6,40	64
TOTAL	2 000	5,05	10 094	212	4,00	848

TABLEAU 8. Bilan des données d'exploitation du fleuve atlantique sur la rivière Saint-Jean de 1983 à 1987*

ANNEE	CONTINGENTS		PECHE COMMERCIALE			PECHE ALIMENTATION			TOTAL CONSERVATOIRE		
	COMM. (kg)	ALIM. (kg)	NOMBRE	MASSE MOYENNE (kg)	MASSE TOTALE (kg)	NOMBRE	MASSE MOYENNE (kg)	MASSE TOTALE (kg)	NOMBRE	MASSE MOYENNE (kg)	MASSE TOTALE (kg)
1987	9 000	8 000	2 000	5,09	10 093	2 300	3,05	6 707	4 300	4,00*	16 800
(%)			(49)		(63)	(51)		(37)			
1986	9 000	8 000	2 306	5,07	11 672	2 986	3,19	9 525	5 290	4,01	21 197
(%)			(44)		(55)	(56)		(45)			
1985	9 000	8 000	1 285	4,80	6 168	1 465	2,53	3 706	2 750	3,59	9 874
(%)			(47)		(62)	(53)		(38)			
1984	9 000	8 000	1 712	4,98	8 472	2 194	2,03	4 454	3 906	3,31	12 926
(%)			(44)		(66)	(56)		(34)			
1983	9 000	8 000	1 750	4,82	8 436	2 104	3,87	8 142	3 854	4,30	16 578
(%)			(45)		(51)	(55)		(49)			
MOYENNE	9 000	8 000	1 810	4,95	8 968	2 190	2,97	6 507	4 000	3,87	15 475
(%)			(45)		(58)	(55)		(42)			

* Les pourcentages sont exprimés par rapport à la récolte totale.

** Moyenne des masses moyennes des années 1979 à 1986.

TABLEAU 9 : Synopsis des captures de Saumon atlantique dans l'Ungava en 1987*

MODE D'EXPLOITATION	RIVIÈRES											
	KOROKOAC			A LA BALEINE			GEORGE			TOTAL ZONE		
	NOMBRE DE SAUMONS	MASSE MOYENNE (KG)	MASSE TOTALE (KG)	NOMBRE DE SAUMONS	MASSE MOYENNE (KG)	MASSE TOTALE (KG)	NOMBRE DE SAUMONS	MASSE MOYENNE (KG)	MASSE TOTALE (KG)	NOMBRE DE SAUMONS	MASSE MOYENNE (KG)	MASSE TOTALE (KG)
Alimentation (%)	2 360 (30,9)	3,08	6 787 (24,6)	127 (1,8)	3,28**	413 (1,5)	150 (2,2)	3,84***	607 (2,2)	2 605 (34,9)	3,11	7 727 (28,1)
Sportive (%)	483 (6,8)	3,19	1 541 (5,6)	295 (4,1)	3,39	1 000 (3,6)	1 987 (22,3)	3,84	6 094 (22,2)	2 365 (33,2)	3,68	8 635 (34,1)
Commerciale (%)	2 800 (38,1)	5,09	10 894 (36,7)	212 (3,0)	4,00	848 (3,1)	0	---	0	3 212 (31,1)	4,98	10 942 (39,8)
Mortalités diverses (%)	0	---	0	60 (0,8)	3,43	206 (0,7)	0	---	0	60 (0,7)	3,43	206 (0,7)
Total zone (%)	4 683 (58,8)	3,92	18 342 (66,7)	694 (9,7)	3,96	2 467 (8,9)	1 749 (24,5)	3,84	6 701 (24,4)	7 122 (100)	3,86	27 510 (100)

* Les pourcentages des captures et de la masse pour chaque niveau de récolte sont exprimés par rapport aux totaux de la zone.

** Masse moyenne de l'ensemble des saumons échantillonnés en 1987 (n = 435)

*** Masse moyenne des saumons capturés à la pêche sportive (n = 1 317).

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction régionale du Nouveau-Québec